

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Septembre 2023

PRÉSENTS : Messieurs Lavail, Fidanza, Dubois, Blakoe, Woilrand, Lacoste.

Mesdames Fontebasso, Duboscq.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Ferrandi.

POUVOIRS REÇUS : Mme Fontebasso (pouvoir de Mme Ferrandi)

SECRETAIRE DE SÉANCE : André Fidanza

Début Conseil 20H05

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 30 Juin 2023.

Compte rendu validé à l'unanimité.

2) Vote assiette de coupe de bois (ONF)

Suite à la visite fin Juillet de Monsieur BASCANS technicien local de l'ONF, il a été décidé au vu de l'état des parcelles 5b et 6b de reporter la coupe de bois à l'année 2027.

Après présentation par M. le Maire, le conseil municipal vote à l'unanimité le report de coupe à l'année 2027.

3) Aménagements RD635

RD635

Mercredi 2 Août, M. le Maire a rencontré Mme DELMAU au cabinet Commingeo de Salies du Salat afin de finaliser l'estimation des travaux d'aménagement de la RD635 tranche 1.

Après la prise en considération du busage et de la mise en trottoir de la portion de fossé entre la place du Puits et l'espace Campanère l'estimation financière de la tranche 1 s'élève à 91 757,65 € HT et 110 109,20 € TTC.

Fidèle au travail mené depuis le début de cette étude le 31 Août M. Le Maire et M. BLAKOE ont reçu les services départementaux du Pôle Routier de Boulogne/Gesse pour les associer à la réflexion sur ces aménagements. Suite à leurs recommandations, l'estimation financière des travaux a été modifiée dans sa forme le jour même avec Mme DELMAU.

Il est à présent nécessaire de réaliser les dossiers de demande de subventions à destination de l'État, de la Région et du Département. Comme suit :

	%	HT	TTC
Etat (DETR)	40 %	36 703,07	44 043,68
Région	10 %	9 175,77	11 010,92
Département	30 %	27 527,30	33 032,76
Mairie (autofinancement)	20 %	18 351,53	22 021,84
Total	100 %	91 757,67	110 109,20

Le premier dossier de subvention devant être déposé mi-octobre au Département. M. Le Maire demandera également un rendez-vous avec M. Le Sous-Préfet de Saint Gaudens d'ici décembre.

Le planning envisagé pour cette opération est le suivant :

Septembre 2023 : Réalisation des dossiers de demande de subventions (CD31, Région, État)

15 Octobre 2023 : Dépôt du dossier de demande de subvention au CD31

05 Décembre 2023 : Dépôt des autres dossiers

Mars/Avril 2024 : Réponse des demandes de subventions

Avril/Juin 2024 : Consultation des entreprises

Automne 2024 : Travaux

Après délibération le Conseil Municipal vote à l'unanimité les demandes de subventions comme proposé ci-dessus par M. le Maire.

4) Travaux / location logement communal :

Le logement communal 1 est vacant depuis début Août. Un nouveau locataire a été trouvé qui prendra le logement au 1er Novembre. Ce nouveau locataire s'engage durant le mois d'octobre à refaire les peintures des chambres du premier étage et de la Salle de Bains. Un léger problème sur une ligne électrique doit être réglé par la commune.

5) Formation secouriste (PSC 1) :

Suite à l'initiation à l'utilisation du défibrillateur organisé en 2022, le conseil municipal a budgétisé pour 2023 une somme de 500 € afin de prendre en charge 50 % du coût d'une formation de secouriste pour 15 personnes max en 2024. Cette formation sera proposée aux habitants du Fréchet à la date du samedi 18 novembre 2024. Un minimum de 8 personnes est nécessaire pour la tenue de cette formation. Elle est accessible à tous les administrés de 10 ans et plus.

6) DÉCISION MODIFICATIVE

Afin de pouvoir régler les travaux du plateau ralentisseur de la RD13 et l'étude par Commingeo de l'aménagement de la RD635, la trésorerie de St Gaudens nous demande de modifier une affectation budgétaire de la section 'INVESTISSEMENTS'. Il ne s'agit que d'une modification d'écriture n'ayant aucune incidence financière sur le budget de la Commune.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour cette décision modificative.

7) Questions et info diverses :

Point SICASMIR : Pour info, face aux difficultés financières du SICASMIR et l'avenir très incertain de cette structure, le Conseil Communautaire Cagire Garonne Salat a voté Jeudi 28 septembre la prise entière de la compétence SSIAD et SAAD au 1 janvier 2024... Mise en œuvre à suivre...

SSIAD = Service de Soins Infirmiers **À Domicile**

SAAD = Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Point fourrière : La compétence 'Fourrière', devrait également être prise par la Communauté des Communes en 2024. La cotisation des Communes serait alors rajoutée aux 'Attributions de Compensation' (AC négatives pour le Fréchet)

Point réunion publique : Monsieur BLAKOE évoque la tenue de la réunion publique. Monsieur le Maire précise qu'elle aura lieu le Samedi 21 Octobre. Elle aura comme objets :

- Le bilan des réalisations à mi-mandat
- L'information sur les travaux à venir sur la RD635

Point débroussaillage : Monsieur le Maire signale qu'une matinée désherbage/débroussaillage manuel autour de la réserve à incendie est à prévoir mi-novembre.

Dépôt ordures : Monsieur WOILRAND signale que des particuliers venant de la Commune de Bousens viennent déposer leurs déchets de chantiers dans les bacs de la Rue des Taillades. M. WOILRAND étant en possession de photos, il les transmettra à M. Le Maire qui fera un signalement à la Com Com.

Fin conseil : 22h15

Prochain conseil : Vendredi 17 Novembre 2023